

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2009

Séance du 27 novembre 2009

CG 09/4^{ème}/VI-02

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE
EN FAVEUR DES ZONES D'ACTIVITES**

—
Lors de notre précédente Décision Modificative n° 2 de 2008, je vous ai présenté un bilan d'étape de la politique en faveur des zones d'activités. A cette occasion, nous avons demandé à l'Agence de Développement Économique de réaliser une enquête sur leur niveau de commercialisation.

Dans la continuité de cette décision, je vous présente aujourd'hui un état d'avancement des nouveaux projets de zones d'activités de 2009 ainsi que les résultats de l'enquête conduite.

I – BILAN DE LA POLITIQUE DES ZONES D'ACTIVITES

Je vous rappelle que, depuis 2005, le Conseil Général accompagne les communes dans la création et l'aménagement de zones d'activités.

Cette politique, **complémentaire** de celle de la Région, concourt à **rééquilibrer** la répartition des activités économiques sur l'ensemble du territoire départemental. Elle nous permet, aussi, **d'améliorer l'offre du département** en matière d'accueil d'entreprises et d'attractivité territoriale.

Au fil du temps, nous avons participé à l'aménagement de 125 hectares de terrains, dans 10 communes différentes, ce qui représente 1 633 301 € de subventions départementales, pour un volume total d'investissements de 8 201 355 €. Vous en trouverez la liste et la localisation en annexe 1.

Au-delà de ces 125 hectares financés par le Département, l'A.D.E. 82 accompagne d'autres projets d'extension ou de création de zones d'activités.

Le niveau d'avancement de ces projets peut se répartir ainsi :

- 3 projets d'extension et/ou aménagement seront prochainement présentés à notre Commission Permanente. Il s'agit des zones de Prouxet II à Valence d'Agen, La Molère II à Saint-Loup et Cabarrot à Golfech,

- 12 projets (liste et localisation en annexe 2) sont encore en cours d'étude et devraient voir le jour courant 2010 : Z.A. de Mansonville, Z.A. de Fleury-Barrès de Castelsarrasin-Moissac, Z.A. de Goudourville-Pommevic, Z.A. La Molère 3 de Saint-Loup, Z.A. de Bourret, Z.A. de Bessens, Z.A. de Bressols, Z.A. de Saint-Porquier, Z.A. des Barthes et de Sainte-Pierre de Verdun-Sur-Garonne, Z.A. d'Albanord de Montauban et la Z.A. de la Communauté de Communes du Quercy vert.

II – NIVEAU DE COMMERCIALISATION DES ZONES D'ACTIVITES

A notre demande, l'A.D.E. 82 a procédé à une enquête auprès des maîtres d'ouvrage qui ont bénéficié de l'aide du Département pour créer ou aménager des zones d'activités.

Cette enquête permet de constater le niveau de commercialisation des terrains. Elle montre que ce dernier est plutôt bon, puisque sur les 12 zones d'activités financées, **78 % des terrains sont d'ores et déjà vendus.**

En terme de superficie, sur les 125 Hectares de terrains aménagés, 88 hectares ont trouvé preneurs, seuls **37 hectares de terrains sont encore disponibles.** Ils sont répartis sur 9 communes du département (Saint Loup, Valence d'Agen, Golfech, Beaumont de Lomagne, Lavit-de-Lomagne, Négrepelisse, Castelsarrasin-Moissac et Montech).

En 2005, lors du lancement de notre politique en faveur des zones d'activités, une étude nous avait indiqué que, dans le Département, **les entreprises consomment environ 30 hectares de terrains par an.**

Si l'on compare la consommation moyenne des entreprises (30 Ha) avec le stock de terrains encore disponibles (37 Ha), on constate que notre département dispose d'un stock de terrains en zones d'activités d'un peu plus d'une année. Ce stock est relativement faible, au regard de la durée nécessaire pour aménager une zone d'activités, d'autant que, malgré la crise, les effets de la métropolisation toulousaine et la LGV risquent d'accentuer les besoins des entreprises dans les années à venir.

Bien entendu, le projet de zone logistique départementale viendra certainement, avec ses 300 hectares de terrains commercialisables, changer la donne. Il faut, toutefois, souligner le fait qu'à ce jour, les investisseurs qui se sont montrés intéressés par ce nouveau site, ne sont pas les mêmes que ceux qui s'implantent sur les autres zones d'activités.

En effet, ces investisseurs sont le plus souvent à la recherche de terrains très grands, d'un seul tenant, avec des besoins d'équipements spécifiques (connexion ferrée, positionnement au carrefour autoroutier...).

Compte-tenu de ces résultats je vous propose, aujourd'hui, de **poursuivre nos efforts**, si la réforme territoriale en cours de préparation nous le permet toujours, afin que notre département dispose, sur le long terme, de capacités d'accueil à la hauteur des attentes et des besoins des entreprises.

III – PROGRAMME DE PROMOTION ET DE VALORISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

Au-delà du soutien financier que le Conseil Général peut apporter aux communes désireuses d'investir dans l'aménagement de zones d'activités, il est nécessaire que nous renforçons les moyens à notre disposition pour accompagner ces communes et communautés de communes, **dans la phase de la commercialisation** de leurs zones d'activités.

Comme a pu le constater au cours de ces derniers mois l'A.D.E. 82, dans le cadre de sa mission de prospection avec Midi-Pyrénées Expansion, **la concurrence** territoriale entre les différents départements de la région et plus généralement tout le grand sud ouest, **s'accroît**.

Les offres, et plus particulièrement les offres mobilières suite à **la fermeture de sites**, sont plus nombreuses. Les projets d'implantation ont donc à leur disposition un panel de propositions d'accueil plus vaste.

Face à cette situation, il est nécessaire de **renforcer** l'image des zones d'activités du Tarn-et-Garonne en **valorisant** leurs atouts et en les différenciant de celles des autres départements.

Pour ce faire, j'ai demandé à l'A.D.E. 82 de nous proposer, pour le Budget Primitif 2010, **un plan de communication et de valorisation** des zones d'activités de notre Département.

Au delà de ce plan de communication, il conviendra d'intégrer, sur notre SIGD (Système d'Information Géographique Départemental), l'ensemble des informations existantes à l'A.D.E. 82 concernant les zones d'activités du Tarn-et-Garonne.

Ce dispositif, ouvert à nos partenaires concernés (maîtres d'ouvrage de zones, Consulaires, Etat, Animateurs Territoriaux...) nous permettrait d'avoir, en temps réel, un recensement exhaustif des zones d'activités, de mieux les faire connaître et de mieux les valoriser à travers des campagnes de communications ciblées sur internet (Mailing...).

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et prendre acte de ce rapport d'informations.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la politique départementale en faveur de la création et/ou de l'aménagement des zones d'activités économiques, tant sur les projets que ceux en cours de réalisation.

Acte donné.

Le Président,

ANNEXE 1

LISTE DES ZONES D'ACTIVITES SUBVENTIONNEES
PAR LE CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

NOM DE LA ZONE	COMMUNES	SUPERFICIE	MONTANT DES INVESTISSEMENTS	MONTANT DE L'AIDE DÉPARTEMENTALE	DATE COMMISSION PERMANENTE
La Molère I	Saint Loup	16 300 m ²	405 000 €	99 875 €	24 avril 2006
Cabarrot	Golfech	36 643 m ²	341 694 €	86 263 €	24 avril 2006
La Mouscane III	Montech	35 000 m ²	320 265 €	97 612 €	24 avril 2006
Les Pradasses	Villebrumier	30 000 m ²	77 564 €	21 924 €	24 avril 2006
Bordevieille	Beaumont de Lomagne	100 000 m ²	1 612 487 €	414 948 €	24 avril 2006
Le Coutré	Lavit de Lomagne	30 000 m ²	55 945 €	13 489 €	11 décembre 2006
La Furgole	Bressols	90 000 m ²	171 484 €	36 744 €	11 décembre 2006
L'Artel	Castelsarrasin	150 000 m ²	46 902 €	113 652 €	11 décembre 2006
Les Ports	Nègrepelisse	52 000 m ²	441 868 €	112 129 €	31 août 2007
Zone de la Mouscane IV	Montech	38 700 m ²	652 425 €	171 769 €	17 décembre 2007
La Molère II	Saint Loup	30 441 m ²	264 530 €	60 754 €	17 décembre 2007
Le Coutré 2	Lavit de Lomagne	15 400 m ²	84 720 €	16 944 €	29 août 2008
Prouxet	Valence d'Agen	132 914 m ²	1 773 673 €	117 591 €	26 janvier 2009
Barres 2	Castelsarrasin	500 000 m ²	1 952 798 €	269 607 €	26 janvier 2009
TOTAL		1 257 398 m²	8 201 355 €	1 633 301€	

ANNEXE 2

LISTE DES PROJETS DE ZONES D'ACTIVITES EN PREPARATION

Maître d'ouvrage	Nom de la zone	Surface	Stade de réalisation
Communauté d'Agglomération de Montauban	Z.A. Albanord	112 Ha	Etudes en cours
Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	Z.A. Mansonville	6,5 ha	Etudes en cours
Communauté de Communes de Castelsarrasin-Moissac	Z.A. Barres 3 et 4 Z.A. de Fleury	100 Ha	Etudes en cours
Communauté de Communes des Deux Rives	Z.A. Goudourville - Pommevic	A définir	Etudes à réaliser
Communauté de Communes des Deux Rives	Z.A. La Molère III	12 Ha	Démarches administratives engagées
Communauté de Communes du Pays de Garonne et Gascogne	Z.A. Bourret	10 Ha environ	Etudes en cours
Communauté de Communes du Quercy Vert		10 Ha environ	Site d'implantation à l'étude
Commune de Bessens		10 Ha environ	Etudes en cours
Commune de Bressols		50 Ha	Etudes à réaliser
Commune de Saint Porquier		A définir	Etudes en cours
Commune de Verdun sur Garonne	Z.A. Les Barthes	5 Ha	Etudes en cours
Commune de Verdun sur Garonne	Z.A. Saint Pierre	24 Ha	Etudes en cours